



communiqué

Date Le 4 septembre 1987
Pour publication

N^o 170

LE MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES TRIPLERA LE FINANCEMENT DU PROGRAMME D'APPORTS TECHNOLOGIQUES

Vancouver -- L'honorable Pat Carney, ministre du Commerce extérieur, et l'honorable Frank Oberle, ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie, ont annoncé que le ministère des Affaires extérieures consacrera 12,3 millions \$ de plus à son Programme d'apports technologiques (PAT) au cours des quatre prochaines années, triplant ainsi le budget actuel du programme.

Selon M^{me} Carney, le financement additionnel est une conséquence de l'enthousiasme avec lequel les entreprises, surtout les petites et les moyennes, ont accueilli le projet, vieux de 20 mois. L'élargissement du PAT fait partie du projet "InnovAction", d'une valeur de 100 millions \$, lancé en juillet par le ministre Oberle afin de stimuler les innovations canadiennes dans les domaines de la recherche, du développement et de la technologie.

Depuis sa mise en oeuvre en janvier 1986, le PAT a contribué à accélérer la croissance économique en aidant les entreprises privées ainsi que les universités et les organismes gouvernementaux à acquérir des techniques étrangères. Le PAT a pour objet de rendre les entreprises canadiennes plus compétitives en leur permettant de produire les produits les plus perfectionnés au moyen des meilleures techniques.

"Pour faire face à la concurrence au pays et à l'étranger, il est souvent nécessaire, a déclaré M^{me} Carney, d'importer des connaissances techniques. Le PAT est donc un instrument essentiel pour les entreprises qui ne disposent pas des ressources ou des connaissances nécessaires pour trouver et acquérir des techniques étrangères par leurs propres moyens."

.../2

Les responsables du PAT ont reçu près de mille demandes de renseignements au sujet de techniques étrangères. Plus de 150 organisations, dont 25 utilisent déjà des techniques acquises avec l'aide du PAT, ont bénéficié d'un financement grâce à ce programme.

Les agents chargés du PAT dans nos missions diplomatiques répondent aux Canadiens qui leur demandent de trouver des sources de techniques. Ils prêtent également leur concours dans les négociations nécessaires pour les acquérir. Grâce à son fonds, le programme permet d'aider les firmes canadiennes qui cherchent de nouvelles techniques pour améliorer leurs produits ou leurs procédés de fabrication à supporter les coûts internationaux de leurs entreprises à l'étranger. Au Canada, les responsables du PAT collaborent étroitement avec ceux du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de Recherches, initiative dont les buts ressemblent beaucoup à ceux du PAT.

Grâce à "InnovAction", le budget annuel du PAT passera de 1,6 million \$ à 2,85 millions \$ pour le présent exercice, à 4,6 millions \$ pour 1988-1989 et à 5,6 millions \$ pour 1989-1990 ainsi que pour 1990-1991. Le financement additionnel se chiffre à 12,3 millions. Cette somme permettra d'embaucher plus d'agents à l'étranger et de gonfler le Fonds du PAT.